

LE CANADA

EDITION QUOTIDIENNE

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

OSCAR McDONELL, Directeur.

9ème ANNEE, No. 254.

OTTAWA, JEUDI 16 FEVRIER 1888.

LE NUMERO : 2 CENTS.

LE CANADA

FOUNDEUR EN 1873

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville.....\$4.00.

en dehors de la ville.....3.00.

EDITION SEMI-HEBDOMADAIRE

Un an.....\$1.00.

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL

OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

118 rue St. Patrice

414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa, 16 Fév. 1888

Le président de la république française a

envoyé au général Porfirio Diaz, président

de la république Mexicaine, le Grand Croix

de la Légion d'Honneur, à l'occasion de

la signature du traité de commerce entre

la France et le Mexique.

La "Patrie" se trompe au sujet de la

question des frontières entre Ontario et

Manitoba. Cette question ne doit pas être

soumise aux autorités impériales, comme

le dit la "Patrie", puisque le Conseil privé

d'Angleterre s'est déjà prononcé sur cette

question en faveur d'Ontario.

"L'Etendard" constate que la dernière

rébellion du Nord-Ouest a coûté \$6,000,000

au gouvernement Canadien, lorsque ce

dernier eût pu faire tenir rien qu'au

total de \$300,000.

Et puis, quelle garantie l'on aurait

eu que Riel ne serait pas

revenu à la charge un an après, n'eût

pas été soulevé de nouveau les indiens et les

metis.

Nous croyons que certains confères ont

annoncé à tort que le R. V. P. Parais avait

reçu ordre de s'expatrier.

Pourquoi s'expatrierait-il? Si sa santé

avec l'ancien ministre de Québec n'a

été rigide d'une manière satisfaisante

pour toutes les parties intéressées,

excepté les hypocrites de "La Vérité" et de

"L'Etendard".

Les honorables M. McShane et Duhamel,

du conseil d'administration, ont déclaré,

cette semaine, dans un dîner offert à l'honorable

M. Langelier, maire de Québec, que

le gouvernement-Mercier subventionnerait

l'entreprise de la St. Laurent à Québec.

A ce même dîner le nouveau membre du

Conseil Législatif, l'honorable J. Bresse,

a présenté au milieu de Québec un

magnifique bouquet de fleurs, à titre de

voeu de bienvenue.

La commission des pêcheries, dit un

dépêche de Washington reçue, ce matin,

terminé ses travaux, hier soir, par la

signature d'un traité. Le dépêche ajoute que

ce traité est satisfaisant, et que si le Sénat

américain le repousse, le président

Cleveland userait de ses prérogatives

constitutionnelles en décrétant un

arrangement provisoire relatif aux

pêcheries canadiennes, basé sur les

dispositions du traité adopté par

la commission.

D'après le "Pall Mall Gazette", le clergé

anglican et les ministres des différentes

Eglises protestantes d'Angleterre ont

circuler actuellement une requête qui

sera prochainement soumise à la reine, au

premier ministre et au chef du Foreign

Office, pour protester contre le

rétablissement d'un arrangement

LEMPRUNT-MERCIER.

"L'Electeur" du 14 février entre

prend de nouveau la défense de

l'emprunt-Mercier, et réaffirme que

cette opération saute à la province

de Québec \$1,023,400. Tant qu'à

mentir, pourquoi n'ajoute-t-il pas

25 centins de plus? Ça paraît

trait d'une exactitude plus

scrupuleuse.

L'organe rouge s'aperçoit, cepen-

dant, qu'il s'y est mal pris la

première fois, pour lancer ce

million de mensonges dans le public, et

il invente une autre histoire des

fausses négociations avec un

syndicat de New-York. La première

fois, il nous disait que la tentative

de ce syndicat avait échoué par

ce que le président de cette

corporation financière était mort et que

les autres membres de celle-ci n'avaient

pas été mis au courant du fait par

leur président.

"L'Electeur" s'est aperçu que cette

explication ridicule ne prenait pas,

et il nous arrive aujourd'hui avec

une autre édition revue, corrigée et

tout change.

"Tout ce qui a été fait au mois d'août,

dit-il, a été un marché avec un

syndicat qui entreprenait d'effectuer un

emprunt. Qu'est-il arrivé? Ça qui arrive

à tous les jours dans les transactions

de cette nature: le syndicat ayant

soumis des propositions trop basses,

il n'a pu exécuter son marché. Quel

mal y a-t-il en cela? La province n'a

rien perdu, puisqu'elle n'a rien donné

et le gouvernement en a été quitte

pour s'adresser à d'autres

entrepreneurs. Il n'y a pas autre

chose dans toute cette affaire."

Si cette dernière édition nous dit

la vérité, ce n'est donc pas la mort

du président du syndicat, qui a fait

échouer toute l'affaire, et "L'Electeur"

a voulu tout simplement nous

tromper avec sa première histoire!

Mais qui nous dit que sa seconde

édition, revue, corrigée et transformée,

n'est pas aussi mensongère que

la première? Quand un homme

se contredit du jour au lendemain,

sa parole perd toute créance, et

l'organe de M. Mercier est dans

ce cas.

Les raisons données par "L'Electeur"

dans sa seconde version ne

valent pas mieux que sa première

histoire.

Jamais plus misérable défense n'a

été offerte au public.

Sa défense consiste à dire: "Ce

qui est arrivé à M. Mercier à New-

York est arrivé également aux

conservateurs maintes et maintes fois."

Et "L'Electeur" cite un emprunt du

gouvernement-Mousseau avec le

syndicat Sinécal-Forget et d'autres

contrats non exécutés par des

entrepreneurs-conservateurs.

Pourquoi donc "L'Electeur" a-t-il

tant crié dans le temps contre

l'emprunt-Mousseau? Pourquoi nous

a-t-il représenté cette opération

comme une fraude gigantesque? Il

mentait donc alors!

Quant aux autres marchés analogues,

qui furent abandonnés par les

LEMPRUNT-MERCIER.

vers emprunts ont été négociés, et

voir si cette état était alors aussi

favorable qu'il l'est aujourd'hui.

Il est prouvé que le marché est

bien plus favorable aujourd'hui, et

ce fait réduit à néant les comparai-

sons de "L'Electeur."

Nous avons déjà dit que l'em-

prunt-Mercier, loin de sauver un

million de piastres à la province de

Québec, faisait perdre à celle-ci en-

viron \$300,000, et le contraire n'a

pas encore été prouvé.

L'EXPOSÉ FINANCIER DU TRÉSORIER D'ONTARIO.

"L'Evening Journal" paraît croire

que la condition du trésor d'Ontario

est bien meilleure que la condition

du trésor de la province de Québec

Notre confrère se base sur l'exposé

financier, qui vient d'être fait par le

trésorier Ross, et dont nous avons

dit un mot, hier.

Cet exposé, à première vue, por-

terait à croire que le budget du der-

nier exercice d'Ontario s'est soldé

par un surplus de \$400,000, et que

le trésor possède en sus des surplus

accumulés se montant à près de

sept millions de piastres, déduction

faite "de ce qui est présentement

payable", dit le Trésorier.

On remarquera que le trésorier

nous parle d'obligations "présente-

ment" échues.

Pourquoi ce mot "présentement"?

N'indique-t-il pas qu'il y a d'autres

obligations à échoir? Or, quel est

le montant de ces obligations, et

pourquoi le Trésorier provincial ne

les fait-il pas connaître?

C'est facile de se faire des surplus

de cette manière.

"L'Evening Journal" signale le

fait qu'Ontario n'a pas de dette

publique, tandis que la province de

Québec en a une de vingt millions.

Cela ne prouve pas que le peuple

d'Ontario ne soit pas aussi endetté

que la province de Québec. Pour

être dans le vrai sur cette question,

il faudrait pouvoir comparer la

dette municipale d'Ontario avec la

dette municipale de la province de

Québec, puis les hypothèques qui

grèvent les propriétés respectives

des deux provinces.

Or, il paraît qu'Ontario est dix

fois plus endetté sous ce rapport

que la province de Québec.

Dans Ontario, les municipalités

ont beaucoup plus contribué à la

construction des chemins de fer que

les municipalités de la province de

Québec. Les municipalités d'Onta-

rio paient aussi une plus large part

des frais de l'administration publi-

que. Enfin, la propriété foncière,

dans Ontario, est beaucoup plus

hypothéquée que dans la province de

Québec. Nous n'avons pas présente-

ment sous les yeux des chiffres offici-

els pour appuyer nos affirmations;

mais ces chiffres ont déjà été publiés,

et nous y référons simplement de

mémoire.

Pour nous résumer, nous dirons

que la dette publique de la provin-

ce de Québec est bien moins élevée

que les diverses obligations qui

B. G.

Pour les Fêtes

Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Couteaux à décapier, Cabarets, Patins, Traîneaux, Toboggans.

GRANDE VENTE

SEMI-ANNUELLE

AU COMPTANT

AVANT L'INVENTAIRE.

Les Articles de Fantaisie seront

vendus à un discount variant en-

tre 20 à 50 pour cent.

MOITIÉ PRIX.

ENTREPOS

De Douane

118 Rue Rideau, Ottawa.

Importe directement les vins fins et liqueurs

Entrepôts de l'ancien, 87 rue Beaver

Ottawa, 19 Nov. 1887-1m

C. NEVILLE

ÉPICIER

No. 118 Rue Rideau, Ottawa.

Importe directement les vins fins et liqueurs

Entrepôts de l'ancien, 87 rue Beaver

Ottawa, 19 Nov. 1887-1m

STATUTS DU CANADA

PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du

Gouvernement du Canada, sont en vente à

ce bureau. Aussi des Actes et autres. Liste

de prix envoyée sur demande.

Statuts Révisés, actuellement prêts.

Prix de deux volumes \$5.00.

B. CHAMBERLAIN,

Imprimeur de la Reine et

controleur de la papeterie.

Dépt. des Impressions

Publications de la Papeterie.

Ottawa, Mars 1887.

RESTAURANT MEDAS

Carré du Marché By

61 RUE YORK.

Cuisine française. Cigares qu'il faut.

Les repas sont servis à toutes heures, de

puis 7 hrs. a. m. à 11 hrs. p. m.

Un Cuisineur de première classe est au

service du restaurant.

MIDAS GALLIEN,

Propriétaire.

2288 1m

AVIS RELATIFS AU PASSEPORTS

Les personnes qui ont besoin de passeports

du Gouvernement Canadien, doivent s

